



École des Pionniers-de-Maillardville

Directeur : M. Eric Leclerc

3550 Wellington St., Port Coquitlam, C.-B. V3B 3Y5

604-552-7915

ecole_pionniers@csf.bc.ca

pionniers.csf.bc.ca



AUX PARENTS DE LA 7^e à la 12^e ANNÉE RENTRÉE SCOLAIRE 2017-2018

Chers parents,

Comme vous le savez, la rentrée scolaire approche rapidement et nous avons tous bien hâte ! Voici quelques informations à propos de la rentrée. Veuillez noter que vous pouvez retrouver cette information également sur notre site web (<http://pionniers.csf.bc.ca/>).

Premier jour d'école (le mardi 5 septembre 2017) :

1) Accueil du matin :

Il y aura du transport scolaire cette journée-là et les autobus arriveront à l'école à 8h30.

Dès leur arrivée à l'école, les élèves du secondaire se rendront directement à leur classe titulaire de la présente année scolaire au 2^e étage. Les locaux ont préalablement été identifiés et ils seront faciles à repérer. Les élèves y recevront leur horaire et un casier leur sera assigné. Les élèves auront un cadenas fourni par l'école pour cette première journée : ils recevront le même cadenas que l'année précédente. Les élèves de 7^e année et les nouveaux élèves devront payer un dépôt de 15\$ pour obtenir un cadenas. Tous les élèves du secondaire doivent utiliser les cadenas fournis par l'école.

Pour la première journée, l'horaire se terminera à 10h30 et les autobus quitteront l'école à 10h40.

2) Horaire de la deuxième journée :

Dès la deuxième journée, l'horaire sera régulier pour tous les élèves de la 7^e à la 12^e année selon les paramètres suivants :

8h35	Accueil et présences
8h45	Début des classes
12h05	Dîner
12h55	Reprise des classes
15h03	Fin des classes
15h10	Départ des autobus

Aux parents de la 7^e année

Les élèves de 7^e année entreprennent la transition vers le secondaire et suivront l'horaire du secondaire. Puisque chaque cours est enseigné par un.e spécialiste, vous devez vous adresser à lui/elle directement si vous avez des questions ou des commentaires au cours de l'année. Les adresses courriel des enseignants sont sur notre site internet. **Veillez noter que les élèves de 7^e année doivent demeurer sur le terrain de l'école en tout temps et ne peuvent quitter le terrain sur l'heure du dîner.**

3) Informations personnelles de l'élève :

Chaque parent doit informer l'école le plus tôt possible de tous les changements concernant les coordonnées de leur(s) enfant(s) ainsi que les changements de garde légale. Vous pouvez le faire par téléphone ou nous envoyer vos changements via courriel à ecole_pionniers@csf.bc.ca Merci de votre collaboration ☺

'Student Identification Verification Form'

Vous recevez dans cette enveloppe un formulaire intitulé 'Student Information Verification Form'. Nous vous demandons de vous assurer que l'information est à jour. Inscrire les changements sur la feuille si nécessaire et **signer au bas de la dernière page**. Cette information est demandée par le Ministère de l'Éducation.

4) Transport scolaire :

Le transport par autobus sera offert dès la première journée.

En général, les circuits et les horaires des autobus vont demeurer sensiblement les mêmes; par contre, quelques petits changements seront peut-être nécessaires compte tenu de nos nouvelles inscriptions et des élèves qui déménagent. **S'il y a changement, la compagnie d'autobus communiquera avec vous via votre adresse courriel ou via téléphone (si aucune adresse courriel n'est disponible)**. Les ajustements continueront durant le mois de septembre.

Il est important de souligner que les parents doivent remplir un formulaire d'inscription au transport scolaire par enfant en ligne à : <https://transport.csf.bc.ca>

Si vous changez d'adresse ou de numéro de téléphone, vous devez contacter la compagnie d'autobus directement au 604-247-1273 ou via fax au 604-247-1222 ou marcusn@thirdwavebus.com, **et nous le faire savoir également via courriel à ecole_pionniers@csf.bc.ca** ou via fax au 604-552-7916. **Tout changement soumis après le 15 août sera considéré durant la deuxième semaine de septembre**. Toute demande pour une deuxième adresse ou pour un siège de courtoisie ne sera pas considérée avant le 1^{er} octobre.

Nous vous invitons à revoir avec vos enfants les règles de bonne conduite en autobus. Dans le but d'assurer la sécurité et le bien-être des élèves, nous nous devons d'être fermes dans l'application des règlements, des conséquences pouvant aller jusqu'à la perte du privilège de transport scolaire sont possibles. Les règlements se retrouvent dans le **Guide aux parents** disponible sur le site Internet de l'école.

5) Utilisation des ordinateurs

Au début du mois de septembre, vous recevrez un message courriel envoyé par le CSF (Département de la technologie), vous demandant de signer le contrat d'utilisation des appareils technologiques pour votre enfant. Ceci devra être fait dès sa réception en suivant les consignes incluses dans le message. Ce processus est nécessaire pour que votre enfant puisse être assigné à un ordinateur en début d'année scolaire. Notez que ce contrat s'applique également au sac à dos qui sera fourni avec l'ordinateur.

6) Calendrier :

Le calendrier scolaire sera disponible sur notre page web (<http://pionniers.csf.bc.ca/>).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'administration de l'école, ecole_pionniers@csf.bc.ca. Le secrétariat sera aussi ouvert à partir du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre de 9h à 15h du lundi au vendredi et ensuite ouvert de 8h à 16h du lundi au vendredi durant toute l'année scolaire.

Au plaisir de vous revoir prochainement !

La direction